

SMAvie rationalise son offre en assurance vie et lance BATI épargne

En tant qu'assureur mutualiste, le groupe SMA se doit de répondre aux attentes de l'ensemble de ses épargnants. Ainsi, SMAvie fait évoluer son offre en assurance-vie en la concentrant autour d'un seul contrat plus souple et plus moderne, dénommé BATI épargne.

La loi Pacte introduit plus de souplesse et de modernité pour l'assurance vie. Un objectif poursuivi également par SMAvie qui simplifie donc son offre en 2022. Tous ses contrats d'assurance vie* qu'ils soient monosupport (tel que BATIRETRAITE 2) ou multisupports (tel que BATIRETRAITE MultiCompte) sont désormais regroupés au sein d'un unique contrat : BATI épargne

BATI épargne est un contrat multisupport. Il permet d'investir sur les marchés financiers à travers une gamme diversifiée d'unités de compte (dont des UC responsables). **Cette gamme d'UC évoluera au fil du temps notamment pour répondre aux attentes des sociétaires.** Par ailleurs, BATI épargne permet toujours de placer son épargne sur le support en euros SMAvie qui a fait ses preuves en matière de performance dans la durée.

BATI épargne conserve les atouts des anciens contrats d'assurance vie SMAvie. En particulier, il permet de conserver l'antériorité fiscale des anciens contrats. La répartition de leur épargne n'est pas modifiée, sauf si les sociétaires le souhaitent. Les plans de versements, les rachats programmés et les autres facultés de rachat restent également inchangés tout comme la clause bénéficiaire.

« La convergence de la gamme épargne de SMAvie autour de BATI épargne va venir accroître la lisibilité de nos produits, en simplifier la gestion dans un cadre souple et évolutif, au bénéfice de nos sociétaires. Cette évolution s'inscrit dans une démarche globale visant à proposer aux épargnants des produits et services spécifiques ainsi qu'un accompagnement privilégié », commente Pierre Le Moine, directeur général adjoint du groupe SMA en charge des assurances de personnes.

* hors BATIRETRAITE 1

À propos du groupe SMA

Avec un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards d'euros et plus de 3 580 collaborateurs, le groupe SMA assure, en France, pour l'ensemble de leurs besoins en assurance, plus de 200 000 clients et sociétaires : entreprises, professionnels, artisans, dirigeants, particuliers. Il s'articule autour de différentes entités et réseaux de distribution :

- **SMABTP**, qui, depuis plus de 160 ans, est le spécialiste de l'assurance de responsabilités professionnelles des métiers de la construction et de l'immobilier, des dommages aux biens et des flottes automobiles ;
- **SMAvie**, qui est le spécialiste des assurances de personnes (assurance vie, épargne, prévoyance, retraite, santé...) destinées aux entreprises et aux particuliers.
- **SMA Courtage** qui distribue les solutions IARD auprès des courtiers
- **SMAvie Courtage** qui distribue auprès des courtiers les produits d'assurance de personnes

Le groupe SMA est membre de la SGAM *bt* (Société de groupe d'assurances mutuelles du BTP) à laquelle sont affiliées SMABTP, SMAvie, ainsi que L'Auxiliaire, L'Auxiliaire vie et la CAM *bt*. Le groupe SMA compte également quatre filiales à l'étranger : **Asefa** en Espagne, **Victoria Internacional** au Portugal, **SMA Belgium** en Belgique et **SMABTP Côte d'Ivoire SA** en Côte d'Ivoire.

Contact SMAvie : Nathalie CROS-RAMBAUD - Tel : 01 40 59 70 94 / 06 64 02 09 08
nathalie.cros-rambaud@groupe-sma.fr